



Strasbourg, 28 février 2015

CEP-CDCPP (2015) 23-AF

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

CEP-CDCPP

8^e CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*Conférence organisée sous les auspices de la Présidence belge
du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe*

RESULTATS DE LA 14^E REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

**« Forum des sélections nationales du Prix du paysage
du Conseil de l'Europe - Sessions 2012-2013 »,
Wroclaw, Pologne, 4-5 juin 2014**

Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe, Strasbourg
18-20 mars 2015

*Document du Secrétariat Général du Conseil de l'Europe
Direction de la Gouvernance démocratique*

Résumé

La Convention européenne du paysage prévoit l'attribution d'un 'Prix du paysage du Conseil de l'Europe' qui constitue une reconnaissance de la politique ou des mesures prises par des collectivités locales et régionales ou des organisations non gouvernementales en matière de protection, de gestion et d'aménagement durable de leurs paysages, faisant preuve d'une efficacité durable et pouvant ainsi servir d'exemple aux autres collectivités territoriales européennes.

Le 20 février 2008, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté la Résolution CM/Rés(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe. Le Prix est décerné tous les deux ans par le Comité des Ministres, sur proposition des comités d'experts compétents chargés du suivi de la mise en œuvre de la Convention.

La 14^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur : « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - 3^e Session 2013-2013 » a été organisée par le Conseil de l'Europe – Secrétariat de la Convention européenne du paysage, Direction de la Gouvernance démocratique – en coopération avec la Direction générale de la Protection de l'environnement de la Pologne, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage.

Les expériences significatives réalisées dans les Etats membres du Conseil de l'Europe à l'occasion de la troisième session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe ont été présentées, montrant qu'il est possible de promouvoir la dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie en améliorant les valeurs paysagères du cadre de vie des habitants.

Trois Ateliers ont traité des sujets suivants :

- 'Des paysages protégés : des actions de conservation et de maintien des aspects significatifs et caractéristiques du paysage' ;*
- 'Des paysages gérés : des actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations' ;*
- 'Des paysages à aménager : des actions présentant un caractère prospectif visant la mise en valeur, la restauration et la création de paysages'.*

La Réunion était destinée aux représentants des gouvernements, des autorités locales et régionales, aux universitaires, professionnels et organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillant dans le domaine du paysage, du patrimoine, de la culture et du développement territorial durable. Quelque 120 participants de différents pays ont participé à l'événement.

La Célébration de la 3^e Session 2013-2013 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe a été organisée à cette occasion.

Lors de sa 5^e réunion (Paris, 24-25 juin 2014 - CDCPP-Bu(2014)10), le Bureau du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) s'est félicité de la tenue du 14^e Réunion pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur le Prix du paysage du Conseil de l'Europe «Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe », Wroclaw, Pologne, (10) 11-12 juin 2014 et a remercié les autorités de la Pologne de leur hospitalité et de leur coopération avec le Conseil de l'Europe dans l'organisation de cet événement : (http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/ReunionAteliers/wroclaw2014_fr.asp).

La Conférence est invité à :

- remercier chaleureusement la Direction générale de la Protection de l'environnement de la Pologne pour sa coopération avec le Conseil de l'Europe dans l'organisation de la 14^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - 3^e Session 2013-2013* », à Wrocław (Pologne) les 11-12 juin 2014 ;
- prendre note des interventions et présentations effectuées lors de la Réunion, telles qu'elles figurent sur le site internet de la Convention européenne du paysage (les actes étant en cours de préparation dans la Série du Conseil de l'Europe « *Aménagement du territoire européen et paysage* ») :

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/ReunionAteliers/wroclaw2014_fr.asp
- féliciter les auteurs des Projets de la 3^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe tels qu'ils figurent en annexe au présent document ;
- prendre note du fait que la nouvelle version de la publication sur le Prix du paysage http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/LandscapeAwards_fr.pdf sera très prochainement disponible.

Annexe



**PRIX DE PAYSAGE DU CONSEIL DE L'EUROPE
CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

**QUATORZIEME RÉUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE
DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE**

*Forum des sélections nationales du
Prix du paysage du Conseil de l'Europe
3^e Session 2013-2013*

Wrocław, Pologne, 11 juin 2014

**CEREMONIE DU PRIX DU PAYSAGE
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

3^e Session

L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

*Document préparé par la Direction de la gouvernance démocratique
Secrétariat de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe*

La Convention européenne du paysage représente aujourd'hui le premier traité international soucieux d'un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, les activités économiques, l'environnement et la culture, exclusivement consacré à la valorisation des paysages. Elle a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens, et d'organiser la coopération internationale dans ce domaine.

Son champ d'application est très vaste : elle s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, urbains et périurbains, qu'ils soient terrestres, aquatiques ou maritimes. La Convention ne concerne donc pas uniquement les paysages remarquables, mais aussi les paysages ordinaires du quotidien et les espaces dégradés. Le paysage est ainsi désormais reconnu indépendamment de sa valeur exceptionnelle car toutes ses formes conditionnent la qualité du cadre de vie des citoyens et méritent d'être prises en compte dans les politiques paysagères. De nombreuses zones rurales et périurbaines, notamment, connaissent des transformations profondes et doivent faire l'objet d'une plus grande attention de la part des autorités comme du public.

La Convention prévoit l'attribution d'un 'Prix du paysage du Conseil de l'Europe'. Celui-ci constitue une reconnaissance de la politique ou des mesures prises par des collectivités locales et régionales ou des organisations non gouvernementales en matière de protection, de gestion et d'aménagement durable de leurs paysages, faisant preuve d'une efficacité durable et pouvant ainsi servir d'exemple aux autres collectivités territoriales européennes.

Le 20 février 2008, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté la Résolution CM/Rés(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe. Le Prix est décerné tous les deux ans par le Comité des Ministres, sur proposition des comités d'experts compétents chargés du suivi de la mise en œuvre de la Convention.

Les expériences significatives réalisées au sein des Etats membres à l'occasion de la 3^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, montre qu'il est possible de promouvoir la dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie en améliorant les caractéristiques paysagères du cadre de vie des populations.

* * *

Dix-huit projets ont été présentés par les Parties à la Convention européenne du paysage au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à l'occasion de la 3^e session 2012-2013 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Le 12 décembre 2013, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé, conformément à la Résolution du Comité des Ministres CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe et sur proposition du Jury international du Prix¹ et du Comité directeur du Conseil de l'Europe responsable de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage :

1. d'attribuer le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 à la réalisation :

Préserver la valeur écologique dans le paysage de la vallée fluviale de Szprotawa, Association de Basse-Silésie de parcs paysagers, Pologne

2. d'attribuer des mentions spéciales identiques du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 aux trois réalisations suivantes :

La renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese par la récupération de terres confisquées aux organisations mafieuses, LIBERA, Associations, noms et chiffres contre les mafias, Italie
Mention spéciale pour le « Renforcement de la démocratie »

U-parks, U-turns we love, district de la municipalité d'Utena, Lituanie
Mention spéciale pour « L'attention portée au paysage urbain en tant que bien commun »

La Porte de Gornje Podunavlje, ONG Podunav, Backi Monostor, Serbie
Mention spéciale pour La contribution aux idéaux européens »

3. de reconnaître la grande valeur des réalisations suivantes, présentées pour la 3^e Session 2012-2013 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage et de les faire connaître au grand public comme source d'inspiration :

Parc national de Hoge Kempen, Regionaal Landschap Kempen en Maasland asbl, Belgique

L'éducation environnementale dans la ville de Strakonice année après année ou «le pèlerinage à travers le paysage contemplatif », municipalité de Strakonice, République tchèque

Les projets de paysage de la vallée d'Hyypä, ville de Kauhajoki, Association du village d'Hyypä,

Centre de foresterie finlandaise/Services publics, Unité Ostrobotnie du Sud et centrale, Finlande

¹ *Jury international de la 3^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe :*

M. Jean-François SEGUIN, Président du Jury de la 3^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage,

Mme Mireille DECONINCK, Représentante du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe,

Mme Jasminka CVEJIĆ, Professeur, Université de Belgrade, Faculté de Foresterie,

Mme Ingrid SARLÖV-HERLIN, Professeur, Département d'architecture du paysage, de planification et d'aménagement, Suède,

Mme Anne-Marie CHAVANON, Présidente de la Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux de la Conférence des OINGs du Conseil de l'Europe.

Secrétariat général du Conseil de l'Europe :

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage,

Mme Charlotte KOK, Experte, Patrimoine culturel, Secrétariat de la 3^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Parc du Grand Pré, Ville de Langueux, France

Réhabilitation d'un paysage complexe et programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által, Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által (Tata), Hongrie

Plan de conservation de l'Île de Bere, Conseil du patrimoine et Groupe du projet de l'île de Bere, Irlande

Parc forestier Dzintari, Conseil municipal de Jurmala, Lettonie

Planification de la politique de conservation et de développement durable de vingt paysages nationaux aux Pays-Bas, ONG Stichting Nationale Landschappen, Pays-Bas

Le Laboratoire du paysage de Furnas (Furnas LandLab), Direction régionale de l'environnement des Açores, Portugal

Développement agricole et protection de l'environnement en Transylvanie, Fondation ADEPT, ONG, Roumanie

Sauvetage, renaissance et exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog, ONG Ciernohronska Zeleznica, République slovaque

Restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok, DOPPS, BirdLife Slovénie, Slovénie

Revitalisation durable du paysage protégé de la Geria, Consortium pour la défense et la promotion de l'espace de la Geria, Espagne

Projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud, Perspectives Pennines, Royaume-Uni

Présentation des Projets

POLOGNE

Préserver la valeur écologique du paysage de la vallée fluviale de Szprotawa,

Association de Basse-Silésie de parcs paysagers

Le projet de préservation de la valeur écologique du paysage de la vallée de la rivière Szprotawa a permis d'encourager : la conservation de peuplements végétaux classés dans la catégorie *Molinion* et *Arrhenatherion elatioris* ; la conversion d'une ancienne base militaire soviétique en prairies humides d'une superficie de 500 hectares ; la mise en œuvre de mesures visant à relever et maintenir le niveau de la nappe phréatique sur le site protégé ; la préservation de méthodes traditionnelles de gestion des terres sur le site protégé (polders) ; la réinstauration de sites de nidification pour les oiseaux vivant en zone humide ou aquatique ; la suppression d'ouvrages de terre de l'armée soviétique ; la cessation du remplacement par des saules pleureurs ; la mise en place d'un programme agricole et pastoral écologique (bovins, ovins, chevaux) ; la réutilisation des prairies pour le pâturage afin de préserver les tourbières basses ; l'insertion professionnelle à long terme de la population Rom pour combattre la pauvreté et l'exclusion ; la préservation des réserves pour oiseaux appartenant aux espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et figurant dans le Livre rouge polonais ; la conversion du système de chauffage traditionnel au charbon à un système écologique reposant sur la biomasse au siège de l'Association de Basse-Silésie des parcs paysagers et dans le village de Wysoka.

Le projet est le lauréat de la 3^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2012-2013 en ce qu'il répond aux quatre critères du règlement du Prix du paysage. L'approche intégrée dépasse la seule dimension de la biodiversité et associe nature, culture et populations. Cette réalisation peut en ce sens inspirer d'autres projets. Elle montre un bon niveau de participation des acteurs concernés au processus décisionnel comme à la gestion du territoire. Les agriculteurs et les apiculteurs sont parties prenantes ; ce projet a permis aussi de rapprocher des intérêts économiques qui paraissaient concurrents. La dimension esthétique est présente et permet une bonne sensibilisation des différentes générations. L'environnement est aussi pris en considération : le projet concerne la réhabilitation d'une ancienne base militaire soviétique ainsi qu'une plus grande utilisation de la biomasse comme source d'énergie. L'implication des Roms dans le processus décisionnel comme, demain, dans la gestion des terrains restaurés est particulièrement favorable. En prenant en charge la question des populations minoritaires et de leur implication dans la gestion d'un territoire, ce projet représente une avancée du « vivre ensemble » au niveau européen qu'il convient de saluer.

.....
http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?
.....

ITALIE

La renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese par la récupération des terres confisquées aux organisations mafieuses

LIBERA, Associations noms et chiffres contre les mafias

La mission de Libera est de revaloriser des terres confisquées à des organisations mafieuses qui se les étaient illégalement appropriées, en commençant par la création et l'autonomisation de coopératives sociales, indépendantes et rurales situées sur ces terres, capables de gérer durablement leurs activités économiques et contribuant ainsi à la création d'emplois induits et à la généralisation d'un système économique vertueux. Ce projet permet de valoriser le paysage, la culture, l'identité locale et le patrimoine matériel et immatériel en s'appuyant sur la légalité, la justice sociale et un tourisme responsable et durable. La « coopérative Placido Rizzotto-Libera Terra » a été l'une des premières expériences de ce type dans la région du Haut-Belice-Corleonese. Ce projet portait sur la récupération d'une zone de plus de 500 hectares confisquée à des organisations mafieuses qui se les étaient illégalement appropriées, et laissée à l'abandon pendant plusieurs années, ainsi que de bâtiments ruraux et de maisons de maître présentant un intérêt historique. Libera encourage la récupération et la requalification des biens susmentionnés en se concentrant plus particulièrement sur l'amélioration de la protection et de l'utilisation de la nature et la reconstruction rurale et paysagère.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour le « Renforcement de la démocratie » aux auteurs du projet. Le projet de renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese concerne la récupération des terres confisquées aux organisations mafieuses, qui se les étaient illégalement appropriées. Ce projet de grand intérêt conjugue les principes du Conseil de l'Europe : droits humains, Etat de droit et démocratie. Le paysage y est à la fois support et résultante. Projet politique autant qu'économique, il produit un paysage qui met en valeur l'identité et la culture locales. Il restaure la dimension culturelle du paysage et la qualité de l'environnement naturel. La production biologique et la transformation locale des produits agricoles, le développement d'énergies renouvelables et la restauration du patrimoine sont autant d'opportunités d'accès à l'emploi pour des populations fragiles. La remarquable mobilisation de volontaires est un point fort du projet.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

LITHUANIE***U-parks, U-turns we love,***

District de la municipalité d'Utena

Avec 34 000 habitants (chiffres de 2012), Utena est la dixième plus grande ville de Lituanie. Entre les années 1960 et 1990, ce centre industriel s'est doté d'un cadre naturel préservé vivant (système de rivières, lacs, vallées) sur un terrain de 140 hectares. L'importance écologique des zones naturelles préservées est depuis longtemps reconnue, mais non celle de ses côtés esthétiques et de loisirs. Entre 1990 et 1998, le pays a entamé un processus de restitution des biens privés et de privatisation des terres. La municipalité a consacré de gros efforts pour sauver ces zones et en faire des espaces publics. En protégeant et entretenant ce paysage unique pour en valoriser l'aspect récréatif, le district de la municipalité d'Utena a conçu des jardins urbains au centre-ville (2005), aménagé les berges de la rivière Krašuona au milieu d'un quartier résidentiel aux constructions très denses (2009), et développé les parcs de Dauniškis (2005) et de Vyžuona (2010), aujourd'hui de vastes espaces de loisirs centraux (surface totale : 50 hectares).

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour « L'attention portée au paysage urbain en tant que bien commun » aux auteurs du projet. Le projet de reconquête de parcs publics urbains mis en réseau, retient l'attention car il contrebalance la vague de privatisation des espaces qui a suivi la fin de la période soviétique. Ici, l'espace public redevient important et chacun peut en jouir au quotidien. Ce système de parcs urbains est un bel exercice de planification du paysage appliqué au bien-être individuel et collectif. Le paysage est considéré en tant que bien commun, ce qui permet de développer une pratique de participation. Cette réalisation montre une dimension de développement durable incontestable. L'implication de l'association des architectes-paysagistes et l'utilisation des parcs comme « espaces école » pour les futurs professionnels est particulièrement intéressant.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

SERBIE**La Porte de Gornje Podunavlje,**
ONG Podunav, Backi Monostor

Le but premier de ce projet est le développement durable de l'ensemble de la région grâce à l'essor du tourisme écologique et rural, ce qui suppose l'engagement de la communauté locale tout entière, pour apporter un bien-être social et économique par la préservation de la nature et du paysage. Le lien entre une culture et un patrimoine historique locaux en harmonie avec la nature et la promotion de la réserve en tant que destination touristique écologique et rurale offre une durabilité sociale, culturelle et esthétique. C'est également là la promesse d'un développement de la qualité rendu possible par les nouvelles méthodes de préservation de la nature et des traditions, et de nouveaux emplois pour la population locale. Le projet est un partenariat entre des institutions locales et régionales, y compris issues du secteur non gouvernemental et civil – dont la collectivité locale.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2012-2013 pour la « Contribution aux idéaux européens » aux auteurs du projet. La situation du projet sur les rives du Danube et dans une région ancienne, le Backi Monostor, a permis de développer des objectifs transfrontaliers et multi-ethniques particulièrement intéressants. L'attention portée aux héritages culturels serbe, croate, hongrois, rom, šokci dans la perspective d'une identité européenne commune a été particulièrement appréciée. Ce projet exprime l'engagement des populations pour un meilleur bien-être économique et social dans le même temps que pour la préservation des spécificités du paysage. Prenant appui sur une réserve de biosphère de l'UNESCO, cette candidature développe une approche intégrée bien adaptée. Le développement d'un écotourisme transfrontalier, en lien avec le retour à une production agricole liée à une alimentation traditionnelle, permet de limiter l'exode rural des jeunes.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

BELGIQUE

Parc national de Hoge Kempen,

Regionaal Landschap Kempen en Maasland asbl

Au début des années 1990, voici quelle était la situation dans la région de Hoge Kempen : ses quatre mines de charbon étaient sur le point de fermer et le paysage était sillonné de routes et morcelé en raison d'un aménagement du territoire quelque peu anarchique. La zone comprenait des réserves naturelles de moindre envergure, mais séparées les unes des autres. La création du Parc naturel de Hoge Kempen (mis en chantier en 1998 et ouvert en 2006) a inversé la tendance. Ce parc rassemble aujourd'hui l'ensemble des parties intéressées. Il est aussi l'outil d'une unification spatiale et visuelle des diverses réserves naturelles en un terrain de 5 700 hectares de landes et de forêts mêlées, de même qu'un instrument permettant de combiner activités économiques locales et perspectives d'emploi pour les personnes socialement vulnérables, épanouissement de la biodiversité, qualité d'un paysage cohérent et tourisme durable. Il s'agit d'une approche ascendante bénéficiant de financements.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc national de Hoge Kempen développe une approche intégrée qui permet une meilleure cohérence, une défragmentation et la redynamisation d'un territoire abandonné par l'industrie minière. Le parc, adossé à un site de cités-jardins, reste fidèle aux principes de ces cités, encourageant la collaboration et la stimulation des acteurs concernés. Ce projet vise à augmenter l'intérêt des populations pour la protection et la valorisation de ce paysage.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'éducation environnementale dans la ville de Strakonice année après année ou « Le pèlerinage à travers le paysage contemplatif »,

Municipalité de Strakonice

Le projet éducatif présenté par la ville de Strakonice consiste en une série de cycles thématiques annuels consacrés aux paysages des districts de Strakonice, Blatná et Vodňany. Chaque sous-projet témoigne du caractère unique d'un paysage dans un contexte naturel, culturel et historique, et traite de la manière de lire et de comprendre l'histoire de la région. Dans l'approche complexe du développement durable, il explique la nécessité de protéger et de gérer fonctionnellement les paysages en tant que milieux interdépendants et mutuellement influencés. De par son exhaustivité, ce projet sensibilise l'opinion au sort de la Bohême du Sud en aidant ses habitants à renforcer leur assurance et à mieux respecter l'endroit où ils sont nés et où ils vivent. Chaque cycle thématique s'accompagne d'une citation de l'ouvrage « Le paysage contemplatif » (Země zamyšlená), écrit par un artiste local, Ladislav Stehlík (1^{re} édition, 1947). Des comparaisons entre ce texte, vieux de plus de cinquante ans, et la situation actuelle offrent une perspective inspirante sur l'évolution des paysages de Bohême du Sud.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet d'éducation environnementale dans la ville de Strakonice, projet pilote au niveau national, est un processus continu inscrit dans une démarche pérenne, qui tient compte de la gestion passée. Il associe toutes les générations par une série de « cycles thématiques » se référant aux valeurs immatérielles des lieux (histoire et légendes, poésie, peinture, arts populaires, etc.) pour mieux qualifier le paysage et lui « donner une âme ». La prise de conscience de l'appartenance à des paysages européens est intéressante. La participation active des populations dans la restauration et l'entretien du « petit » patrimoine a été appréciée.

.....
http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

FINLANDE

Les projets de paysage de la vallée d'Hyypä, ville de Kauhajoki,

Association du village d'Hyypä, Centre de foresterie finlandaise/Services publics,
Unité Ostrobotnie du Sud et centrale

Les auteurs de divers projet ont procédé à de vastes travaux d'entretien paysager sur le long terme. Le projet de base, intitulé « Création de la zone de conservation du paysage de la vallée d'Hyypä », a débouché sur un plan de préservation définissant les caractéristiques et atouts du paysage, et incluant de nombreuses consignes illustrées pour les actions de préservation. Une coopération et diverses mesures ont visé rétablir la confiance entre les 1 200 propriétaires fonciers et villageois, la municipalité, les autorités régionales et centrales, les organisations spécialisées, les entreprises, le volontariat international et les associations locales; des opérations d'entretien du paysage sur 41,5 hectares ont été menées. Le Plan a également permis la constitution de groupes d'action permanents d'entretien du paysage et d'un forum de discussion pour les villageois, les associations et les pouvoirs publics. Enfin, une zone de conservation du paysage à Hyypä, créée par le ministère de l'Environnement à l'automne 2009, a été dotée d'un statut juridique.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Les actions menées dans la vallée Hyypä en faveur du paysage impliquent une grande diversité d'acteurs. Les populations sont considérées au même niveau que les autorités publiques et sont impliquées dans la définition des objectifs, dans la mise en œuvre des actions et dans le suivi des résultats obtenus. La forte implication dans les actions des volontaires comme dans celles du Service national des forêts est un point fort de cette réalisation qui a contribué à la mise en valeur de paysages et à la promotion des valeurs sociales et esthétiques des communautés concernées.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

FRANCE

Parc du Grand Pré,
Ville de Langueux

Parc contemporain situé à Langueux, Grand Pré relie le centre de cette petite ville à Saint-Brieuc et aux vastes horizons de la baie d'Yffignac. Le projet est créateur d'un endroit à la fois fort et convivial, qui propose une conception élégante d'une nouvelle urbanité. La ville, morcelée par un urbanisme pavillonnaire, s'est dotée de nouvelles qualités citadines. Celles-ci se traduisent, d'une part, par un projet social qui accorde de l'importance à un espace public propice à la diversité et aux échanges humains, et, d'autre part, par des panoramas et matériels composés qui recréent un rapport visuel avec le paysage et les sites environnants. Le Parc du Grand Pré est devenu le nouveau centre d'attraction d'une ville en gestation.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc du Grand Pré occupe 12 hectares entre ville et nature. Il montre comme résultat un lieu de convivialité qui redonne une cohérence à un territoire morcelé. Il ouvre des connexions avec les villages et les espaces avoisinants. Ce parc autorise des utilisations récréatives multiples et permet de développer une pédagogie au service de la promotion du développement durable. Le projet se veut l'expression d'une nouvelle qualité urbaine et a changé l'image de « cité dortoir » de Langueux. Il vise à produire des espaces de rencontre propices aux échanges et à la mixité sociale.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

HONGRIE

Réhabilitation d'un paysage complexe et programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által,

Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által (Tata)

L'Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által a été fondée en 1995 dans le but de promouvoir la préservation et l'utilisation durable de l'environnement et du riche patrimoine naturel/culturel de la vallée de la rivière Által, ancien site industriel aux prises avec de nombreux problèmes environnementaux. Après des premiers efforts consacrés à la protection de la qualité de l'eau, l'association a diversifié ses activités en 2002, lorsqu'elle a décidé de se lancer dans l'entreprise délicate consistant à réhabiliter et développer les monts Gerecse et la vallée de l'Által en tenant compte de considérations écologiques. L'un de ses succès les plus remarquables est la création du Parc naturel de Gerecse, fondée sur l'utilisation durable du patrimoine naturel/culturel et née de l'action commune de 29 collectivités de la région et d'autres organisations intéressées. Composée de membres locaux, l'association s'est systématiquement chargée de toutes les opérations – de la planification à la réalisation – en y associant tous les autres acteurs concernés.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet à long terme de réhabilitation d'un paysage complexe et le programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által, menés par une organisation non gouvernementale, allient protection de l'environnement et tourisme responsable. Une approche globale a permis de réhabiliter un ancien site minier et de restaurer des écosystèmes dégradés. La mobilisation de nombreux partenaires, publics et privés, a eu pour résultat un extraordinaire paysage quotidien, propice au développement de l'écotourisme. Il s'agit d'un aménagement du paysage au sens de la Convention européenne du paysage. A la fois environnemental et social, ce projet a permis aux populations de retrouver des pratiques anciennes. Le haut niveau de participation et la qualité de la gouvernance ont été appréciés.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

IRLANDE**Plan de conservation de l'île de Bere,**

Conseil du patrimoine et Groupe du projet de l'île de Bere

Le Plan de conservation de l'île de Bere a pour objectif d'assurer à l'île un avenir durable. Il met en évidence l'utilité d'une approche de la gestion de l'île axée sur le paysage. Conformément à la Convention européenne du paysage, le plan a été conçu avec la pleine et entière participation des insulaires de Bere qui sont intervenus en amont en concevant des stratégies destinées à protéger et à gérer leur paysage. S'en est suivie une série de projets inspirés par la philosophie du plan, qui contribue à l'élaboration des politiques aux niveaux régional, national et européen. Le plan de conservation est également devenu un modèle de bonnes pratiques pour d'autres îles d'Europe.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce solide Plan de conservation de l'île de Bere représente une approche exemplaire et remplit tous les critères du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, notamment en matière de participation du public et de sensibilisation. Il mobilise des acteurs divers (populations locales, universités dans le cadre du programme Erasmus, armée, etc.). Le projet conjugue nature et économie, et apporte des solutions en matière de gestion des déchets. Il présente une gestion intégrée réalisée avec les moyens disponibles, et est attaché à tous les secteurs de la vie insulaire. Il a pour résultat la stabilisation de la population sur l'île. La dépopulation des zones rurales est un problème à l'échelle européenne. Cette réalisation est d'une bonne dimension et un exemple utile.

.....
http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

LETTONIE**Parc forestier Dzintari,**
Conseil municipal de Jurmala

Le Parc forestier Dzintari de Jurmala occupe un emplacement unique ; il s'agit en effet d'une enclave naturelle de 13 hectares située au centre-ville de Jurmala. Les plus grands atouts du parc sont des pinèdes et habitats vieux de deux cents ans, conservés intacts jusqu'à ce jour en dépit du développement rapide des alentours. La construction d'objets publics autour de cette zone naturelle a fait se multiplier le nombre de visiteurs avant l'édification du parc. Cette fréquentation accrue pourrait avoir pour effet de dégrader le paysage du parc au centre-ville. C'est pourquoi l'idée est d'aménager le paysage naturel en s'adaptant à cette situation nouvelle et d'intégrer la nature au sein d'une infrastructure urbaine, tout en préservant le caractère naturel et varié de cette enclave. Son aspect sauvage préservé fait du Parc forestier un lieu de loisirs et de vacances apprécié de tous. Ses éléments d'infrastructure sont uniformément répartis sur toute sa superficie et permettent de circuler au-dessus du sol grâce à une passerelle de bois sur pilotis. Le principal élément récréatif est une piste de roller située au centre du parc. Patineurs et piétons sont séparés par un pont piétonnier. Le parc comprend aussi des pistes de skate, des terrains de street-ball ainsi qu'une tour panoramique et des terrains de jeux.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Parc forestier Dzintari a pour ambition de conserver une enclave naturelle de 13 hectares en centre-ville. Cet aménagement du paysage urbain dédié à la récréation et aux loisirs a su adapter la capacité d'accueil du site à la fréquentation des piétons et des utilisateurs de skateboards. Le développement de processus démocratiques pour répondre aux aspirations des populations en matière de qualité du cadre de vie est particulièrement apprécié.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

PAYS-BAS**Planification de la politique de conservation et de développement durable de vingt paysages nationaux aux Pays-Bas,**

ONG Stichting Nationale Landschappen

Depuis 2006, des organisations locales et régionales ont uni leurs efforts pour protéger la qualité des paysages et encourager le développement durable dans les vingt paysages culturels les plus précieux des Pays-Bas. De gros investissements ont été consentis pour en améliorer l'accessibilité et les installations de loisirs, et pour sensibiliser le public. Le projet a été initié et financièrement soutenu dans les premières années par le gouvernement national. Une nouvelle organisation non gouvernementale récemment constituée a pour but d'en assurer la protection et la gestion et de renforcer la coopération entre toutes les parties concernées (dont les autorités locales et régionales, et les investisseurs privés). Cette organisation, Stichting Nationale Landschappen, est une fondation à but non lucratif dotée de son propre conseil d'administration (Servicenet Nationale Landschappen). De nouveaux projets et systèmes de financement ont été mis en place.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. La planification de la politique de conservation et de développement durable de vingt paysages nationaux porte sur une étendue significative de paysages exceptionnels considérés comme représentatifs des Pays-Bas. L'identification de tels paysages entre bien dans le champ d'application de la Convention européenne du paysage.

.....
http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

PORTUGAL**Laboratoire du paysage de Furnas (Furnas LandLab),**

Direction régionale de l'environnement des Açores

Ces dernières décennies, la multiplication des exploitations laitières a conduit à l'eutrophisation du lac de Furnas. C'est pourquoi un plan hydrographique de Furnas, juridiquement contraignant, a été adopté pour rétablir la qualité de l'eau et modifier radicalement l'utilisation des sols. Ce plan a constitué le tournant décisif de ces dernières décennies dans la gestion du paysage et les activités économiques. Depuis 2007, près de 300 hectares de terres agricoles ont été achetés par le gouvernement des Açores au sein du bassin hydrographique, ce qui a permis à l'équipe de direction de mettre en œuvre un plan ambitieux. Le Laboratoire du paysage de Furnas, un futur environnement forestier multifonctionnel, a été créé pour servir de terrain expérimental – le premier en son genre aux Açores – dans le but d'appliquer des techniques de réhabilitation écologique, de promouvoir des activités économiques et méthodes de gestion nouvelles, ainsi qu'une large participation du public, et de garantir la durabilité à tous les niveaux (écologique, économique, social, culturel et esthétique). De nombreuses réalisations concrètes ont été effectuées depuis 2007 et aucune date limite n'a été fixée au projet.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le Laboratoire du paysage de Furnas représente un exemple de bonne pratique qui sera utile à d'autres pays. La reconquête de la qualité des eaux, le retour à une agriculture plus respectueuse du substrat naturel et l'éradication d'espèces invasives sont les points forts du projet. Une impression de grande énergie se dégage du projet, qui correspond bien aux termes de la Convention européenne du paysage. Les actions entreprises à grande échelle ont nécessité beaucoup de moyens, assurés par de nombreux volontaires et, pour partie, des fonds structurels européens.

.....
http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?
.....

ROUMANIE**Développement agricole et protection de l'environnement en Transylvanie,**
Fondation ADEPT, ONG

Le projet de la Fondation de développement agricole et de protection de l'environnement (ADEPT) a été mis en œuvre entre mai 2006 et mars 2009. Il était financé par l'Initiative Darwin et cofinancé par Orange Roumanie et le Gouvernement britannique (Defra). Le projet a été lancé dans la région de la Târnava Mare pour réagir aux menaces pesant sur les paysages semi-naturels de la Transylvanie du Sud, menaces dues à la fois à l'abandon des terres et à l'intensification de l'exploitation agricole, ainsi qu'à un manque de reconnaissance. L'objectif était de faciliter la conservation et la gestion traditionnelle de l'environnement semi-naturel de la Târnava Mare, tout en profitant à l'économie locale grâce à l'utilisation durable d'écosystèmes. Le projet a atteint ses objectifs et acquis une portée plus large ; il influe désormais sur les politiques nationales et européennes concernant les zones de terres agricoles à forte valeur naturelle.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce projet de développement agricole et de protection de l'environnement en Transylvanie est intéressant car il conjugue économie et écologie. Il vise à pérenniser un système agricole favorable à la biodiversité. L'approche utilisée présente un niveau d'intégration qui mériterait d'être approfondi. La Fondation ADEPT a impliqué plusieurs acteurs et mobilisé des partenaires publics et privés, nationaux et européens. A terme, ce projet devrait pouvoir intégrer des objectifs de qualité paysagère.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

REPUBLIQUE SLOVAQUE

Sauvetage, renaissance et exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog, ONG Ciernohronska Zeleznica

Le projet « Sauvetage, renaissance et exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog » a été couronné par le Prix du paysage 2012 de la République slovaque pour avoir ramené les gens à leur paysage grâce à la renaissance d'un monument technique, restauré l'identité de la région de Cierny Balog et conservé son patrimoine culturel. Le projet est un modèle exemplaire de la façon dont chacun peut apporter par la méthode ascendante un changement réellement positif dans un paysage dégradé. Par leur enthousiasme, leur sagesse, leur mémoire, leurs efforts, leur temps, leurs compétences, leur argent, leurs capacités de planification et leurs talents de gestionnaires, de nombreux passionnés et bénévoles, citoyens locaux et experts invités ont permis de revenir sur l'idée initiale concernant le but et l'exploitation de l'antique chemin de fer forestier, menacé de destruction par une décision officielle arbitraire prise au siècle dernier. Ces personnes ont su convaincre la population que ce chemin de fer – en tant que principale artère de la région – ajoutait à la valeur du paysage. Ce chemin de fer, symbole de la pratique durable de la coupe du bois par les générations précédentes, représente aujourd'hui une forme historique vivante du paysage qui contribue largement à l'aspect caractéristique, aux nouvelles perspectives de vie, à la prospérité et à la réputation de la vallée slovaque de Cierny Hron.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet de sauvetage, de renaissance et d'exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog concerne la mise en valeur d'un patrimoine technique : le chemin de fer forestier de Cierny Balog. La mobilisation de 1500 volontaires a été appréciée. Le magnifique paysage des Carpates en constitue le cadre.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

SLOVÉNIE

Restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok,
DOPPS - BirdLife Slovénie

Le projet visait à recréer le paysage typique de zones humides littorales de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok, le plus grand lagon d'eau saumâtre de Slovénie, après les dégradations subies dans les années 1980. Ce projet a permis de restaurer l'écosystème, le paysage et les processus naturels des zones humides littorales semi-naturelles. Il a ainsi remédié aux problèmes environnementaux du passé et assuré la conservation et le développement des habitats d'eau saumâtre et d'eau douce nécessaires à la survie d'une faune et d'une flore d'une valeur exemplaire aux plans national et européen, ainsi que l'organisation du centre des zones humides, une réserve naturelle ouverte au public. Des visiteurs venus de Slovénie ou de l'étranger profitent aujourd'hui des attraits éducatifs et récréatifs, une expérience unique au contact de la nature. La population locale a été sensibilisée et a participé dans un esprit positif au projet – qui a également contribué à une meilleure qualité de vie et au développement durable de la côte slovène.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Ce projet de restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok concerne une zone humide littorale. Grâce à lui, l'étalement urbain et industriel a pu être arrêté avec succès, ce qui est très important sur ce littoral peu étendu. Porté par la Société pour l'observation et l'étude des oiseaux en Slovénie, le projet a bénéficié d'importants soutiens nationaux et de l'Union européenne (LIFE), sans lesquels la pression urbaine et industrielle n'aurait pu être contenue. Il montre clairement la participation du public au processus de planification et un bon niveau de sensibilisation du public. La planification intègre la protection de la nature et l'attention accordée au paysage.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

ESPAGNE

Revitalisation durable du paysage protégé de la Geria,

Consortium pour la défense et la promotion de l'espace de la Geria

Les terres volcaniques de la Geria présentent un paysage exceptionnel d'une grande valeur patrimoniale. La Geria est exemplaire en ce qu'elle cumule les effets de l'intervention humaine et d'une durabilité environnementale. Cette région a connu à la fin du XX^e siècle un déclin dû à l'expansion de l'économie de services qui a nui à l'agriculture de l'île de Lanzarote. Pour renverser la tendance, des acteurs publics et privés ont tenté de créer un nouveau cadre et entrepris des actions destinées à mieux faire apprécier l'histoire unique et le potentiel économique de la région. Une campagne de sensibilisation à la revitalisation du patrimoine, l'innovation dans le domaine gastronomique et vinicole, un tourisme actif ou encore la remise en état des terres sont des moyens de préserver un système agricole unique au monde.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Le projet de revitalisation durable du Paysage protégé de la Geria a pour théâtre un paysage exceptionnel qui ne connaît que peu d'équivalents en Europe. Ce paysage ne peut se maintenir qu'au prix d'un travail humain obstiné et réalisé sans mécanisation. La revitalisation de ce site, qui a le statut de réserve de biosphère de l'UNESCO, résulte d'une approche rigoureuse alliant environnement, esthétique et économie. La production viticole est non seulement viable, mais aussi créatrice d'emplois. Le choix d'un agrotourisme durable contribue à la revitalisation du paysage. La participation des populations est forte à tous les niveaux décisionnels et la sensibilisation porte sur tous les aspects du paysage et de l'environnement.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

ROYAUME-UNI

Projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud,
Perspectives Pennines

Le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud entend raconter l'histoire du paysage sur le plan historique et sur celui de l'environnement naturel. Plus d'un million de personnes habitent les montagnes des Pennines du Sud, situées entre Leeds et Manchester, ou leurs alentours. Pourtant, ce site peut encore paraître lointain, sauvage et enivrant. Son paysage unique a inspiré artistes et écrivains, des sœurs Brontë à Ted Hughes. Les pressions sont fortes : par exemple les ressources en tourbe sont le fer de lance dans la bataille menée pour atténuer les effets du changement climatique. Mobiliser les collectivités locales à travers des projets s'appuyant sur la science, l'archéologie et les arts créatifs, a amélioré la compréhension de la valeur du paysage. Perspectives Pennines, une organisation non gouvernementale de régénération rurale, a travaillé avec des bénévoles et a assuré une formation afin de permettre à davantage de personnes de s'investir directement pour prendre soin de ce paysage fragile.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu la grande valeur du projet. Situé à la périphérie de grandes agglomérations, le projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud remplit tout à fait les critères du prix du paysage et répond aux dispositions de la Convention européenne du paysage. Cet espace est mis à la disposition de populations urbaines diverses et nombreuses. Ce projet complexe est représentatif de la longue et solide tradition de travail intégré sur le paysage au Royaume-Uni. Il représente un cas d'école de la sensibilisation du public. La planification paysagère est un processus qui nécessite des efforts et des investissements permanents. Les progrès réalisés doivent sans cesse être consolidés et poursuivis. Les nombreux acteurs du projet sont encouragés à le développer.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/prix/session2013_FR.asp?

* * *